



Code de la Rue Pour une ville apaisée

Ville d'Angers
(150 000 habitants)



MA VILLE
+ JE LA PARTAGE
+ ELLE ME TRANSPORTE

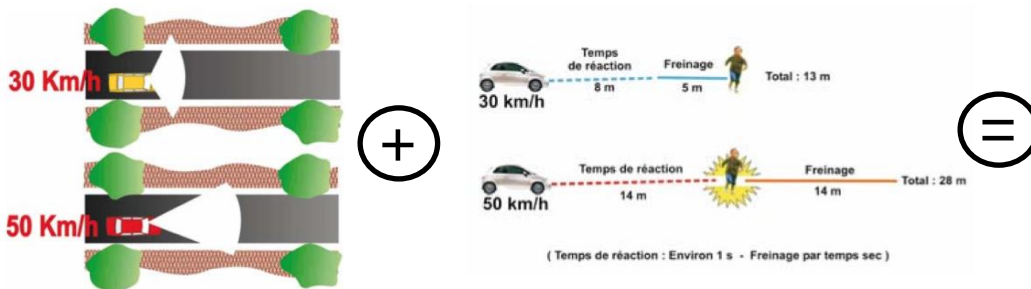
Sommaire

- 1 – Enjeux du code de la Rue Angevin**
- 2 – Objectifs d'ici 2014**
- 3 – Méthode adoptée dans chaque quartier**
- 4 – Concertation : pour quoi faire ?**
- 5 – Signalétique et communication**
- 6 – Bilan des résultats obtenus et des difficultés rencontrées**

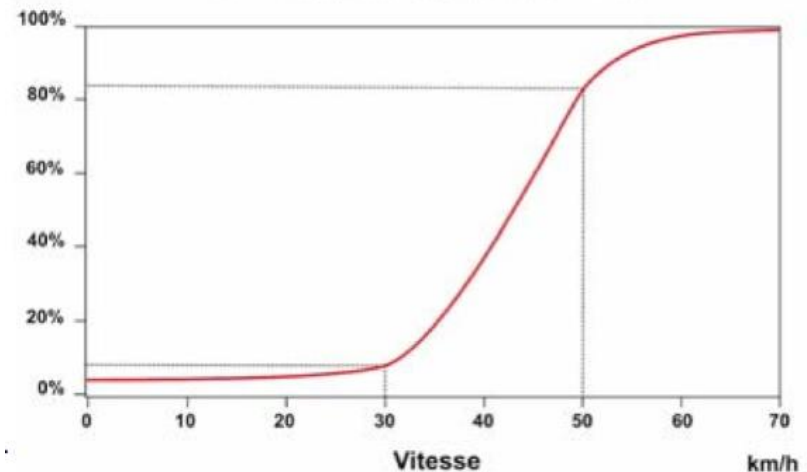
1 - Les enjeux du code de la rue à Angers

Limiter la circulation à 30km/dans les quartiers pour :

1. Réduire la fréquence et la gravité des accidents (*voir ci-dessous*)
2. Créer un sentiment plus fort de sécurité
3. Encourager les modes doux de déplacement (vélo, marche à pied)
4. Favoriser l'évolution des comportements (courtoisie urbaine)
5. Renforcer les liens de proximité, la vie sociale dans les quartiers
6. Réduire les frais relatifs à l'aménagement des rues



Taux de mortalité piéton selon vitesse du véhicule



2 – Objectifs d'ici 2014



Ce qui est déjà fait – fin 2012

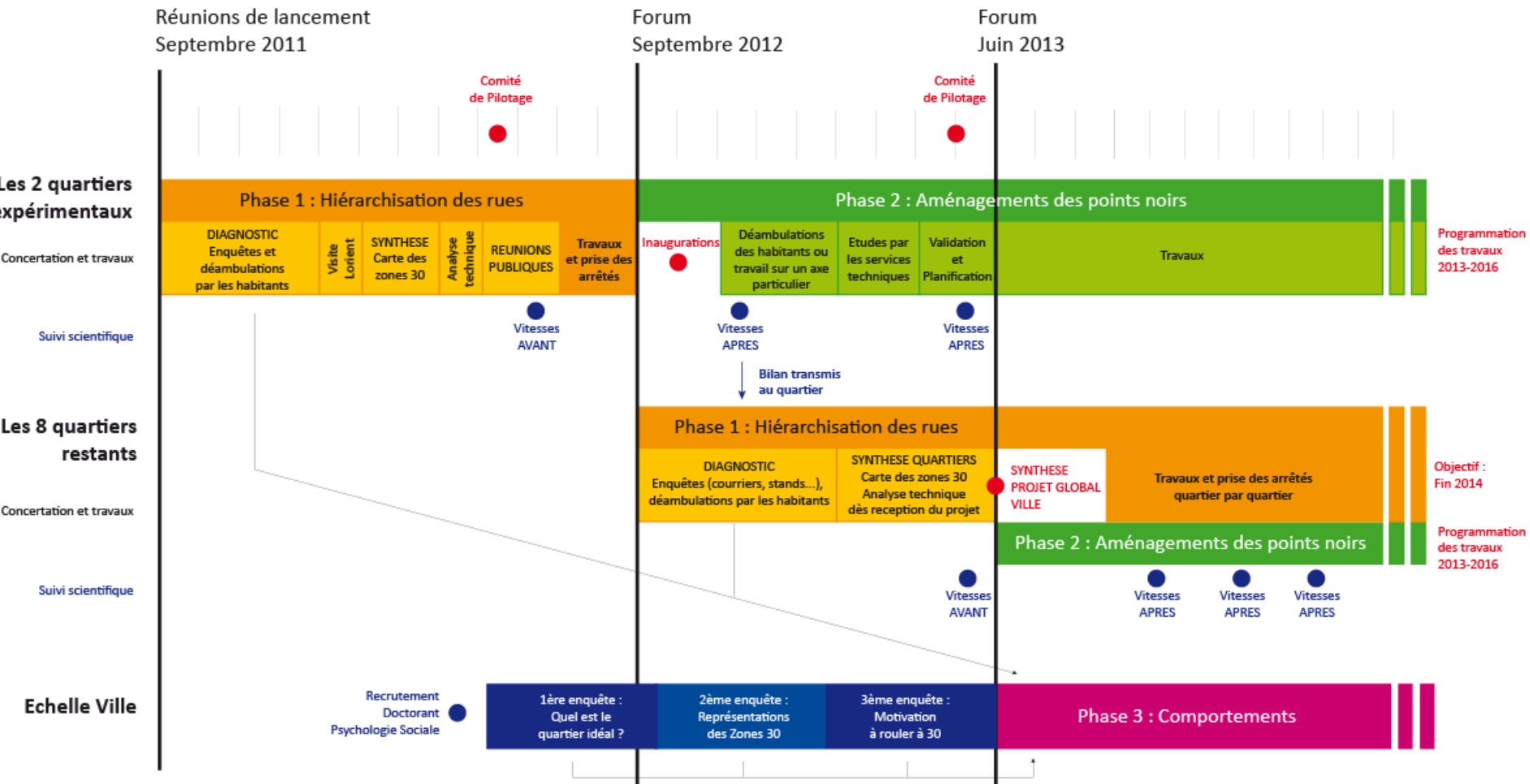
3 quartiers en zones 30

- . Hyper-centre (2011, dans le cadre des travaux d'accompagnement du tramway)
- . St Serge-Ney-Chalouère (septembre 2012)
- . Madeleine-Justices-St Léonard (octobre 2012)

Ce qui reste à faire d'ici 2014

Généraliser la limitation à 30km/h dans les 8 quartiers restants, en concertation avec les angevins

3 – La méthode



4 – La concertation : pour quoi faire ?

Hiérarchiser les voies limitées à 30km/h dans les quartiers

Code de la Rue Quartier St Serge Ney Chalouère

Hiérarchisation des voies Synthèse v.4

Proposition des groupes de travail

- 50 km/h
- 30 km/h - zone 30
- Zone de rencontre existante

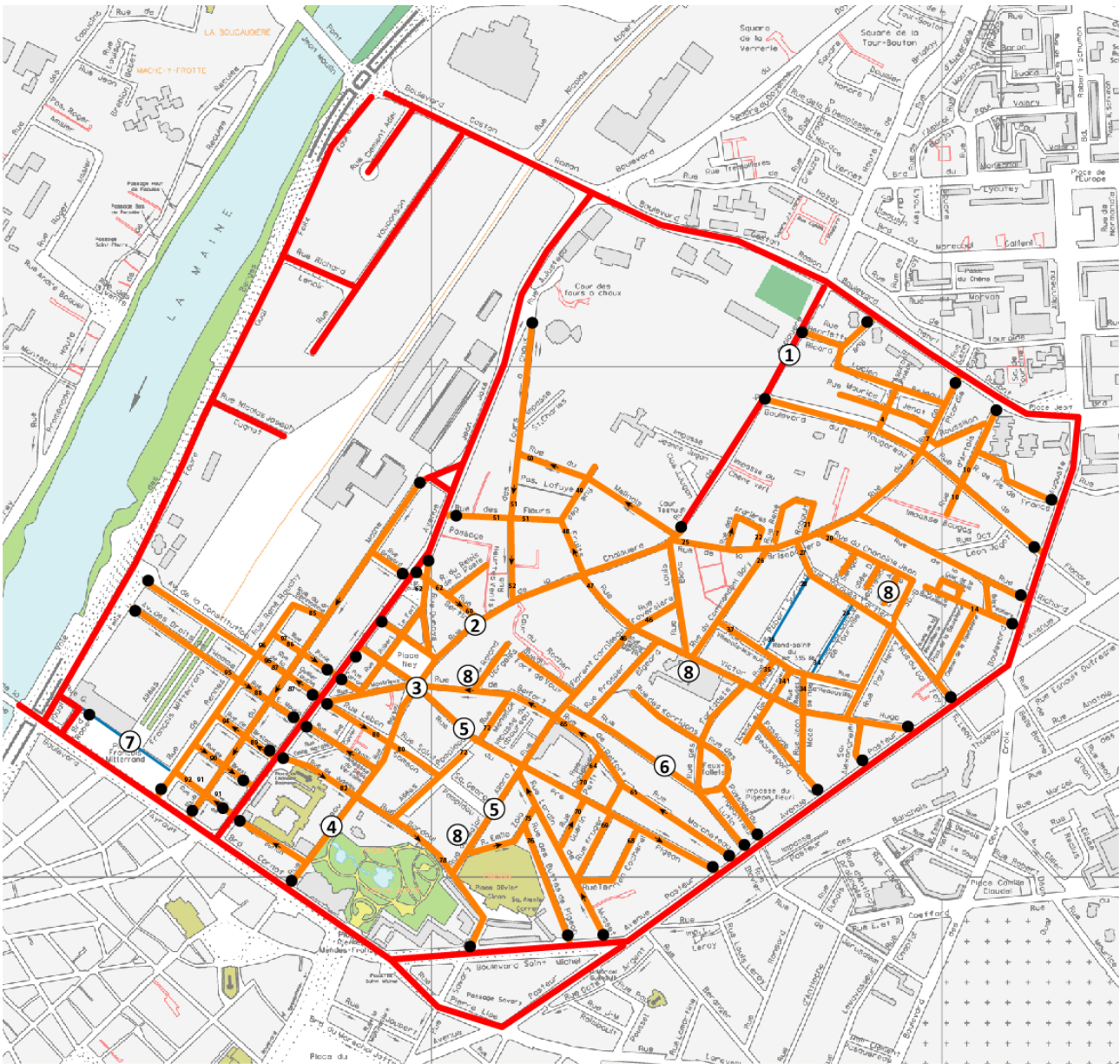
Programme opérationnel

1ere phase : Juillet - Août 2012

- Mise en place des 2 grandes zones 30 (48 sites)

2ème phase : Septembre 2012 - 2013

- Etude mise en zone 30 rue de la Chalouère
- Etude suppression transit rue de la Chalouère
- Etude sur mise en zone de rencontre de la Place Ney
- Etude création d'une liaison cyclable rue Boreau
- Etude sécurisation des trottoirs rues Pré Pigeon et M. Allard
- Organisation du stationnement rue du Lutin
- Zone de rencontre place François Mitterrand
- Sécurisation des abords des écoles



4 – La concertation : pour quoi faire ?

Favoriser l'appropriation de la démarche par les habitant-e-s

Quelques chiffres sur la concertation de septembre 2011 à mars 2013

- ✓ 75 réunions (publiques, groupes de travail, forums) ;
- ✓ 1200 personnes présentes, soit environ 500 personnes uniques ;
- ✓ 250 questionnaires analysés (dont 150 sur St Serge Ney Chalouère);
- ✓ 2 enquêtes envoyées à l'ensemble d'un quartier (Monplaisir et Deux Croix Banchais) ;
- ✓ 3 projets zone 30 envoyés à l'ensemble d'un quartier pour avis ;
- ✓ Doctorant : 900 personnes sondées

A noter : les habitants définissent eux-mêmes les modalités de la concertation dans le quartier
Voir annexes

5 – Signalétique et communication

- . **Marquage au sol** en entrée des zones 30 :
Test de plusieurs motifs auprès d'un groupe de 15 riverains ;
- . La création d'un **logo** ;
- . Création d'un **totem** pour les entrées principales ;
- . Nombreuses informations dans « **Vivre à Angers** » ;
- . **Flyers** explicatifs dans toutes boîtes aux lettres des 2 quartiers ;
- . **Autocollants** ;
- . **Inaugurations** avec :
 - . Invitation large,
 - . Conférence de presse,
 - . Signature des partenariats avec
Rue de l'Avenir (Charte des Villes à 30 et Adhésion).



6 – Bilan des premiers résultats et difficultés rencontrées

6.1 – Les résultats obtenus

Mesures de vitesses « Avant – Après » ;

Rappel : 65 rue en zone 30 ont fait l'objet d'une évaluation (parmi les 300 actuellement limitées à 30)

Résultats :

- ✓ **49 rues avec une baisse des vitesses de 5.6 km/h en moyenne**
- ✓ 16 rues avec une hausse des vitesses de 1.8 km/h en moyenne
- ✓ Principalement les axes de shunt en limite de commune
- ✓ Sur les 300 rues passées en zone 30, une seule pose problème : réaménagement ou retour à 50 km/h ? Important car peut remettre en cause la légitimité de l'ensemble des choix !

A noter :

- ☐ Création de 24 **double sens cyclables** (dont 11 repoussés compte tenu des besoins d'aménagements complémentaire)
- ☐ **Suspension des contrôles de vitesse** de la police nationale et de la police municipale :
- ☐ Reprise par des contrôles pédagogiques de la police municipale à partir d'avril 2013

6 – Bilan des premiers résultats et difficultés rencontrées

6.2 – Les points de vigilance

Les points de vigilance

1. Bien prendre en compte les demandes des **transports publics**

L'exploitant a fourni une carte des rues qu'il souhaite maintenir à 50 km/h : bon à 90 %

2. **Veiller à la cohérence des rues limitrophes** entre quartiers

3. Nécessité d'informer **les partenaires associatifs, professionnels et institutionnels**

Avec la concertation et les diffusions toutes boîtes, le projet se fait connaître

Conclusion : nécessité d'une évolution comportementale !

Le volet comportemental est au cœur de la réussite de la démarche

Recrutement d'un doctorant.

Réalisation d'un sondage auprès de 900 habitant-e-s

Principaux enseignements :

1 - Pour les angevins, les zones 30 sont légitimes

Sont invoqués : la sécurité, près des écoles, dans les zones à forte fréquentation piétonne et cycliste et dans les zones dangereuses et/ou mal aménagées. => tendance des habitants à accepter plus facilement de rouler à 30km/h dans ces situations-là

2 – Les habitant-e-s perçoivent parfois une difficulté à respecter la limitation

Si les angevins adhèrent aux bénéfices de la démarche (sécurité, vie sociale, etc.) ils disent parfois percevoir une difficulté à respecter la limitation sur certains axes (notamment les plus fréquentés). D'où la nécessité de veiller à garantir la légitimité des décisions prises, en résolvant les cas « problématique » (1 seul axe jusqu'à présent).



Merci

Annexe 1 : planning de la concertation sur les deux quartiers expérimentaux

Septembre 2011 – Septembre 2012

St Serge Ney Chalouère

15 000 habitants

Réunion publique
de lancement de la démarche

150 questionnaires
sur le marché du quartier

1^{ère} synthèse cartographique



Madeleine Justices St Léonard

25 000 habitants

Réunion publique
de lancement de la démarche

Déambulations par ilot
avec une grille d'analyse des rues

1^{ère} synthèse cartographique

**Réunion de coordination des deux projets
+ Visite à Lorient avec les deux quartiers en janvier 2012**

Finalisation du projet
et étude par les services techniques

Finalisation du projet
et étude par les services techniques

Réunion de validation des projets

Réunion publique

Réunion publique

Travaux + inauguration

Travaux + inauguration

Annexe 2 : exemples de travaux menés pendant la concertation

Chaque quartier développe sa démarche de concertation

Exemples :

Réunion publique avec travail sur carte par petits groupes

- > Réunion pour synthèse des projets
- > Envoi du projet à tous les habitants du quartier
- > Réunion publique de validation

*En partenariat avec
les adjoints de quartiers
et les pôles territoriaux*

Assemblée Générale du Conseil de Quartier avec création d'un groupe de travail

- > Réunion du groupe de travail : rédaction d'un questionnaire
- > Envoi du questionnaire à tous les habitants
- > Synthèse par le groupe de travail
- > Réunion publique de validation

Réunion publique pour présentation de la démarche

- > Déambulation du groupe de travail
- > Réunion pour élaboration du projet
- > Envoi du projet à tous les habitants du quartier
- > Réunion publique de validation

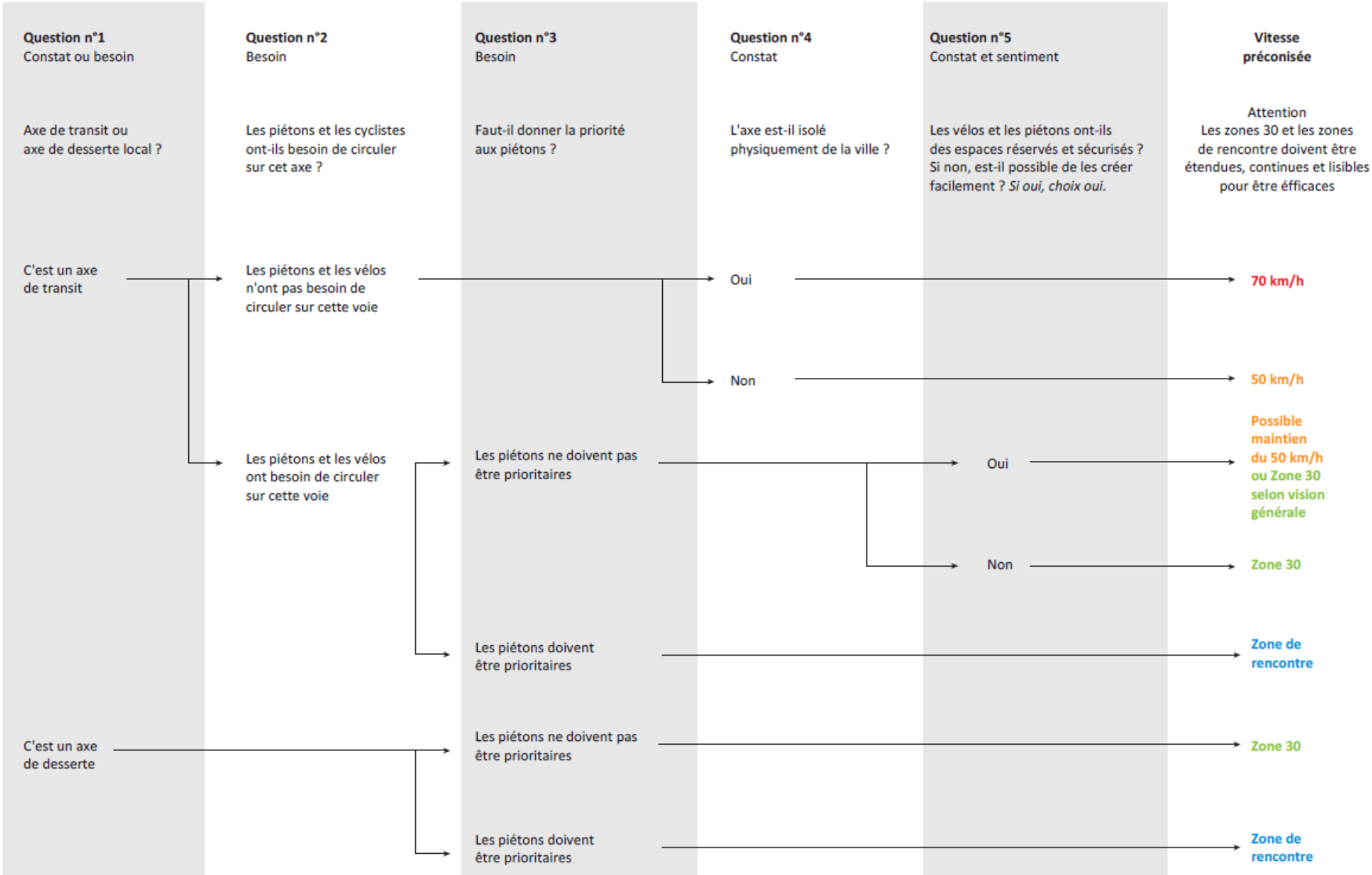
Participation Code de la Rue

世

christophe.baron@ville.angers.fr - 06 08 02 16 12

Annexe 4 : arbre de décision pour la hiérarchisation des voies

Code de la Rue - Proposition d'un tableau de choix des vitesses



Annexe 5 : hiérarchisation des voies du quartier Madeleine / Justice / Saint Léonard



Code de la Rue Quartier Madeleine Justices St Léonard

Hiérarchisation des voies Synthèse v.6

Proposition des groupes de travail

- 50 km/h
- 30 km/h - zone 30

Programme opérationnel

1ere phase : Septembre - Octobre 2012

- Mise en place des grandes zones 30

2ème phase : Novembre 2012 - 2013

- 1 Etude mise en sens unique rue des Trois Moulins
- 2 Etude mise en sens unique rue d'Assas
- 3 Etude nouvelle traversée piétonne rue du Bourg de la Croix
- 4 Etude stationnement rue du bas des Eclateries et Chantilly
- 5 Circulation poids lourds rue Coste et Bellonte et rue Mercier
- 6 Etude sens unique rue de la Madeleine
- 7 Rue Saumuroise
- 8 Sécurisation des abords des écoles

